

Assemblée nationale- première séance du mardi 31 juillet 2012

Projet de loi de finances rectificative pour 2012 - Lecture définitive (CMP)

Explication de vote de la motion de rejet préalable :

...

M. le président. La parole est à M. Pierre-Alain Muet, pour une explication de vote au nom du groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Pierre-Alain Muet. M. Vigier vient de défendre une motion de rejet préalable. Mais à quoi ressemblerait la rentrée si ce collectif budgétaire n'existait pas ?

Ce serait d'abord un prélèvement sans précédent sur les ménages par la hausse de 10,5 milliards de la TVA. Je vous le demande, mes chers collègues, notamment à droite : croyez-vous que ce soit le moment, dans la situation actuelle de notre économie, de faire un prélèvement de 10 milliards sur les ménages, prélèvement qui va casser un peu plus le seul moteur qui existe : la consommation ? (*Protestations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Guy Geoffroy. Et la fiscalisation des heures supplémentaires ? Quelle incohérence !

M. Pierre-Alain Muet. Je vais y venir. Croyez-vous que ce soit le moment de faire un tel prélèvement, au demeurant injuste car il représentera, pour chacun des 28 millions de ménages français, 400 euros ?

Si ce collectif n'existait pas, nous assisterions en outre au maintien de cette arme de destruction massive de l'emploi, que la France est le seul pays à avoir mis en œuvre, et qui est la subvention des heures supplémentaires !

... Cette subvention n'a aucun effet sur le revenu global, car ce qui est gagné sur ceux qui ont un emploi est perdu par ceux qui se retrouvent au chômage.

... Troisièmement, il y aurait une rentrée scolaire qui ressemblerait aux autres, c'est-à-dire avec une école privée des moyens de faire réussir tous les élèves. Dans ce domaine aussi, ce collectif budgétaire change les choses.

Quatrièmement, je citerai le maintien de ce cadeau indécent, que vous avez fait il y a un an en divisant par deux l'ISF, soit deux milliards d'euros.

... Ce collectif budgétaire corrige ces quatre injustices, ces quatre erreurs. Il rétablit la justice fiscale, redonne priorité à l'école et redonne priorité à l'emploi. C'est la première marche vers un changement radical de politique économique. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)